

COMITÉ ÎLE-DE-FRANCE

Membres du BEx présents : Isabelle Briois, François Durand, Loïc Le Baccon, Georges Le Pallec, Francis Poulain, Eric Poulhe

Membres du BEx excusés : Florence Goret

Membres Invités : Claire Moal, Emmanuel Brugvin, Eleni Tsioli Vassiliadis

Liste de diffusion : Membres du conseil d'administration, président.e.s de structures (membres affiliés et agréés), collaborateurs du Comité

La séance a débuté à 20h30

INFORMATIONS	BEx	élu/tech	échéance
Général			
<p>Soirée de la Région Île-de-France du 3 octobre 2022</p> <p>Le vice-président de la Région Île-de-France, M. Patrick Karam, a réuni, le 3 octobre dernier, l'ensemble du mouvement sportif francilien pour la soirée de présentation du dispositif « Objectif Haute performance 2024 », d'aide à la professionnalisation des sportifs de haut niveau francilien.</p> <p>Pour avoir déjà déposé un dossier de candidature, l'Athletic Club de Boulogne-Billancourt, et le canoë et kayak, ont été mis à l'honneur. La convention a été signée en séance par M. Karam et Yann Robert, président de la section, en présence de Guillaume Burger, membre de l'équipe de France, et récemment médaillé de bronze au championnat d'Europe de sprint.</p> <p>Cinq autres clubs, éligibles au dispositif et invités, n'étaient pas présents : Torcy Canoë Kayak, A.S. Corbeil-Essonnes Canoë Kayak, Joinville Eau Vive, Red Star Club Champigny, Union Sportive de Créteil.</p> <p>En préambule de cette soirée, M. Patrick Karam a réuni les présidents des comités et des ligues d'Île-de-France pour les informer des projets à l'étude pour 2023, à savoir : la création du Pass'sport régional, le soutien à l'achat de minibus, l'organisation d'ateliers « job dating » à travers les clubs, l'accès aux dispositifs de formation de la Région. Les modalités des dispositifs doivent être étudiés plus précisément et seront communiqués ultérieurement. M. Patrick Karam a également émis le souhait d'une meilleure communication des clubs, envers le public formé par le Comité, sur le soutien financier de la Région en matière de formation.</p>	Epo	Epo	03/10/22
<p>Stade nautique Olympique d'Île-de-France</p> <p>La réunion de pilotage, organisée par le CREPS le 7 octobre, n'a apporté aucun élément nouveau. À la suite de l'organisation de la « Vaires Slalom Race » et du championnat de France d'aviron, de nombreux dysfonctionnements, notamment au niveau de la restauration et de l'hébergement, sont à noter. La direction d'IDLVT a conscience des problèmes, qu'elle déplore, et indique avoir engagé des actions correctives de restructuration des services et des équipes. Le Comité est toujours en attente du projet de convention d'occupation du site. Le CREPS a indiqué le transmettre prochainement, comme les factures des services consommés depuis le début d'année, sur la base des tarifs de la convention précédente, caduque depuis le 30 avril 2021.</p>	Epo	Epo	07/10/22
<p>Vaires Slalom Race à Vaires-sur-Marne du 23 au 25 septembre 2022</p> <p>Les 23, 24 et 25 septembre derniers, le service « Événements » de la FFCK a organisé la « Vaires Slalom Race », la première course internationale de slalom et de kayak-cross, sur la rivière en eau vive du stade nautique Olympique d'Île-de-France. La compétition se voulait une répétition avant la coupe du Monde qui se tiendra en octobre 2023. Elle a permis de valider des options d'organisation et d'identifier des points d'amélioration.</p> <p>Même si des membres de la commission régionale Slalom étaient investis dans l'organisation, notamment au niveau de la gestion de course, il est à regretter que le Comité, en tant qu'organe déconcentré, n'ait été, ni associé, ni sollicité, ni invité, à cet événement organisé sur son territoire. Eric Poulhe rappelle son souhait, émis à plusieurs reprises aux représentants de la FFCK, de voir une meilleure collaboration entre le siège et le Comité avec une intégration d'élus du bureau au sein du comité de pilotage d'un comité d'organisation des manifestations à Vaires-sur-Marne, impliquant également les collectivités locales et l'Île de loisirs.</p> <p>Sur le plan sportif, des Franciliens étaient engagés aux côtés d'athlètes internationaux et de membres de l'équipe de France. Mathurin Madoré (Red Star Club Champigny) décroche la médaille d'or en kayak slalom, et l'argent en kayak-cross, Yohann Sénéchault (Canoë Kayak Club de France) l'argent en canoë slalom. En moins de 18 ans, Nina Pesce-Roue (Red Star Club Champigny) réalise un beau doublé argenté, en kayak et en canoë slalom.</p>	Epo	Epo	25/09/22

Services		
<p>Arrivée d'Eleni</p> <p>Eleni Tsioli Vasiliadis a été engagée par le Comité à compter du 3 octobre 2022 au poste d'attachée de direction, en remplacement d'Annie Durand. Elle conserve les mêmes missions. Le Comité est heureux de l'accueillir au sein de l'équipe.</p>	EPo EPo/ETV	03/10/22
<p>8e édition de la TraverSeine du 17 et 18 septembre 2022</p> <p>La 8^e édition de la TraverSeine, coorganisée par les deux comités départementaux de canoë-kayak de Paris et des Hauts-de-Seine, s'est tenu le 18 septembre, sous un soleil resplendissant, avec plus de 1 000 participants, un record.</p> <p>Les élus du bureau sont très satisfaits des relations qui ont pu se nouer avec les organisateurs. Ils remercient et félicitent plus particulièrement Angela Bonnaud et Mathias Priami, ainsi que l'ensemble des bénévoles qui ont contribué au succès de l'édition. Le Comité a apporté un soutien logistique, réalisé des actions de communication, et mobilisé, avec Eric Feuillard, la communauté des licenciés franciliens, pour les regrouper sur le site dans un moment convivial. Eric Poulhe a pu échanger avec les représentants du conseil départemental des Hauts-de-Seine, ravis de l'organisation, et leur présenter les différentes actions sur le territoire. Il a été convenu d'organiser une prochaine réunion entre la direction des sports du Département, le comité départemental et le comité régional, afin de discuter de l'évolution de la manifestation et les actions envisageables sur la base dans l'optique des Jeux Olympiques Paris 2024.</p>	EPo EPo/CMo	18/09/22
Développement		
<p>Affiliation de Feilong Dragon Boat France</p> <p>La demande d'affiliation de Feilong Dragon Boat France, dont le siège social est à Pantin (93500), a été validée et confirmée le 27 septembre par la FFCK. En se référant à son lieu d'activité à Nogent-sur-Marne (94130), la FFCK a rattaché la structure au Comité du Val-de-Marne sous l'identifiant d'affiliation 9414. Le Comité a préconisé à l'association de mettre en conformité l'adresse du siège avec son lieu d'activité. Le club a confirmé prévoir le transfert dès que possible.</p>	GLP GLP/CHu	27/09/22
<p>Labels École française Canoë Kayak (EFCK) 2023</p> <p>Un document d'auto-évaluation a été créé. Il va être transmis aux clubs franciliens, en octobre, afin que ces derniers préparent la campagne 2023. En parallèle, une démarche d'accompagnement par le Comité est lancée : visioconférence, visite de clubs, entretien téléphonique... L'objectif est de faciliter la préparation de la campagne et d'augmenter le nombre de structures labélisées EFCK en Île-de-France.</p>	GLP GLP/CHu	13/10/22
<p>Gardiens de la Rivière en Île-de-France</p> <p>Le travail et les échanges de la commission ESIND ont permis de développer et de renforcer le réseau « Gardiens de la rivière » de manière homogène sur le territoire francilien.</p> <p>À ce jour, il y a 11 gardiens référencés, dont 4 nouveaux : Pascal Mandou (Société Nautique du Tour de Marne), David Lloancy (CK Saint-Germain-sur-Morin), Pascal Mauny (Ourcq Can'ohé Club), Alisson Herbulot (Canoë Kayak Gennevilliers).</p> <p>Une valorisation des actions et de l'engagement de ces structures est envisagée par la publication d'articles sur le site internet et les réseaux sociaux du Comité, ainsi que l'envoi d'une lettre aux élus locaux des différentes structures.</p>	GLP GLP/CHu	13/10/22
Activités		
<p>Championnat Régional de fond du 9 octobre 2022</p> <p>La commission Course en ligne a organisé, le dimanche 9 octobre, le championnat régional de fond sur le bassin Olympique et Paralympique de Vaires-sur-Marne.</p> <p>Avec une météo parfaite, cette édition a donné lieu à de très belles confrontations dans différentes catégories avec un nombre important de participants. Il en résulte une dynamique très positive pour l'activité régionale de course en ligne.</p> <p>Le Comité remercie les bénévoles et les cadres des différents clubs présents pour cette organisation.</p>	FDu FDu/CMo	09/10/22
<p>Campus</p> <p>Les campus ont repris au mois de septembre, après la trêve estivale. Organisé un mercredi par mois, le campus a pour objectif d'aider à la progression des jeunes franciliens U15/U18 de niveau pagaie verte sur des bassins accessibles à un coût attractif pour les clubs. Ce dispositif développe un esprit « équipe Île-de-France » autant sur l'eau entre les jeunes, qu'au bord, entre les cadres. En effet, les jeunes pagayeurs (découverte, slalom, descente) sont encadrés par les cadres de clubs avec l'accompagnement des techniciens du Comité.</p> <p>Depuis janvier, plus de 60 jeunes se perfectionnent en eau vive sur le parcours d'initiation P2 à Vaires-sur-Marne ou sur le bassin de Corbeil-Essonnes. Sur ce temps, le Comité collabore depuis décembre 2021 avec le pôle espoir de Vaires-sur-Marne, afin de créer une émulation compétitive entre les spécialistes du slalom U18/U15. Tous les mois, les meilleurs jeunes, identifiés par les cadres du club, se confrontent sur le P1 à Vaires-sur-Marne avec les athlètes du pôle espoir.</p> <p>Les campus sont seulement possibles grâce à l'investissement des cadres, des bénévoles et des professionnels des clubs, qui se déplacent et collaborent afin de créer une activité pour</p>	FDu FDu/GVA	13/10/22

<p>nos jeunes. Merci à Benoît Chantry (Red Star Club Champigny), Jean-Michel Sénéchault (Canoë Kayak Club France), Florent Nowakowski (Fontainebleau-Avon de Canoë Kayak), Adèle Charlaigre (BAC CK Sèvres Issy), Matthieu Lauberton (Athletic Club de Boulogne-Billancourt), Charlie Charlaigre, Julien Fougeron et Alban Planchais (Torcy Canoë Kayak). Merci aussi aux techniciens du Comité qui coordonnent et assurent la sécurité sur ce dispositif : Gauthier Vanden Abeele, Emmanuel Brugvin et Claire Moal.</p> <p>Les campus sont en constante évolution afin de répondre aux réalités de terrain. Il y a une réelle réflexion d'ouvrir le campus sur le territoire et sur le week-end afin de rendre accessible le dispositif à l'ensemble des jeunes. Les techniciens du Comité tentent de répondre au contexte et pour cela, sont ouverts aux propositions d'évolution.</p>		
<p>Soirée de l'équipe technique régionale (ETR) élargie</p> <p>Le mardi 27 septembre, le Comité a organisé un pot de remerciements pour l'ETR élargie du Comité régional. L'objectif était de prendre un temps avec tous les cadres qui se sont investis dans l'animation du territoire sur la saison 2022, sur des stages sportifs, des actions de loisir ou de formation. Nombreux sont ceux et celles qui donnent de leur temps pour faire progresser l'activité qui est l'ADN du Comité. Sans eux, rien ne serait possible.</p> <p>Ont été également associés les présidents des commissions régionales et de comités départementaux. Ce fut l'occasion de renforcer les liens entre les différents acteurs du territoire, qu'ils soient élus, bénévoles ou professionnels.</p> <p>Claire Moal, conseillère technique régionale coordinatrice de l'ETR, a tenu à remercier cette équipe francilienne avec une volonté de continuer à rassembler les acteurs terrain sur des temps forts d'échanges nécessaires. Les cadres bénévoles et professionnels seront ainsi invités, les 24 et 25 novembre à Vaires-sur-Marne, à participer à un séminaire sur la thématique des jeunes. Ces deux jours seront l'occasion de dresser un bilan, d'échanger, et de parler des perspectives de l'animation territoriale.</p>	FDu CMo	27/09/22
<p>Tests du programme d'accèsion du sport de haut niveau (PASS)</p> <p>Afin de garantir une équité de notations de l'ensemble des athlètes, les tests PASS ont été organisés par la FFCK, les 24 et 25 septembre derniers, sur seulement deux sites, Pau et Vaires-sur-Marne. Pour permettre une organisation sur une journée et demie, le nombre de participants a été limité pour chaque région, sur décision des conseillers techniques ou des référents du haut niveau.</p> <p>32 athlètes francilien.ne.s ont participé aux tests dans différentes catégories d'âges. Les résultats ne sont pas encore officialisés. Toutefois, la FFCK a envoyé une convocation pour un stage U15 se tenant fin octobre avec 60 participants, 30 dames et 30 hommes. L'Île-de-France avec 10 jeunes, 6 dames et 4 hommes, dispose du plus grand nombre de représentants.</p> <p>Le Comité reste par ailleurs dans l'attente de la liste complète et officielle des athlètes retenus en liste Espoirs.</p>	FDu FDu/CMo	25/09/22
<p>Calendrier 2023</p> <p>Le calendrier 2023 est en cours d'élaboration.</p> <p>L'ensemble des commissions ont rendu leurs calendriers. Reste à compléter celui des commissions de loisir, en cours de construction, et celui de la commission Formation, en cours de finalisation. La date exacte de la TraverSeine, au mois de septembre 2023, reste à définir.</p> <p>À ce jour, il n'y a pas de conflit de dates majeur entre les commissions.</p>	FDu FDu/EBr	13/10/22

DÉCISIONS		BEx élu/tech	échéance	
Général				
<p>Projet de développement</p> <p>Eric Poulhe a fait un point avec Yoan Picard, directeur de Nautisme en Île-de-France, sur la finalisation de sa mission sur le projet de développement des sports de pagaie en Île-de-France. Yoan a réalisé un bilan des fiches « actions » dont le retour est prévu lors d'une réunion de restitution avec les différents référents.</p> <p>4 fiches actions n'ont pas été rédigées dans les délais :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Axe 1 « Les activités à la pagaie pour toutes et pour tous » Priorité « Développer le loisir sportif et touristique » - Définir une charte et un label de qualité des structures accueillant le grand public Camille Hurez a proposé un projet de rédaction qui a été validé. • Axe 3 « Une responsabilité sociétale sur le territoire » Priorité « Inclure, valoriser et reconnaître le bénévolat » - Développer un contenu de formation du bénévole En absence de volontaires, cette action est abandonnée. • Axe 3 « Une responsabilité sociétale sur le territoire » Priorité « Développer les pratiques inclusives avec un accès à la gouvernance » - Développer l'accueil et la pratique des personnes en situation de handicap Francis Poulain prend la responsabilité de finaliser cette fiche « action ». • Axe 3 « Une responsabilité sociétale sur le territoire » Priorité « Développer les pratiques inclusives avec un accès à la gouvernance » - Développer le sport santé par la formation des cadres et l'inclusion adaptée Francis Poulain prend la responsabilité de finaliser cette fiche « action ». <p>L'agenda de validation du projet de développement est le suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 25/10/22 : réunion de restitution avec les référents des fiches « actions » • Fin 11/22 : rédaction du document de synthèse du projet de développement • 08/12/22 : validation du projet de développement par le bureau exécutif • 15/12/22 : validation du projet de développement par le conseil d'administration • Fin 01/23 : validation du projet de développement en assemblée générale extraordinaire à l'occasion de la présentation des vœux <p>Décision ► Le BEx valide l'agenda et les actions proposées.</p>		Epo	Epo	27/10/22
Services				
<p>Revente de matériels nautiques du Comité</p> <p>Lors du bureau du 7 juillet, les élus ont acté le principe de revente d'une partie du parc nautique aux clubs à des conditions avantageuses. Une communication a été faite le 15 septembre, précisant que les premières structures manifestant leur intérêt, uniquement à compter du 24 septembre, seraient servies.</p> <p>Un tableau récapitulatif des demandes, avec une proposition de distribution équitable, est proposé aux élus par Gauthier Vanden Abeele. Deux kayaks de vitesse étaient à la vente pour trois demandes de clubs souhaitant disposer d'un bateau adapté à la découverte. Après concertation, Matthieu Lauberton, responsable de la commission Jeunes, a approuvé la cession additionnelle d'un des cinq kayaks monoplaces de marque Zedtech, au même prix que le modèle Nélo Viper. Un réinvestissement dans un modèle plus récent et adapté aux besoins du Comité pourra être envisagé ultérieurement et intégré au budget 2023.</p> <p>Décision ► Le BEx valide la proposition de cession proposée par le service Logistique.</p>		Epo	Epo/GVa	13/10/22
<p>Montant d'indemnité kilométrique</p> <p>Le comité loue régulièrement ses véhicules à des partenaires et à des clubs. Il est proposé de clarifier et d'harmoniser les règles financières.</p> <p>Le principe consiste à disposer d'un prix du kilomètre parcouru hors carburant selon trois catégories d'utilisateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prix Grand public (P1) : 0,40 €/km • Prix partenaire (P2) : 0,30 €/km • Prix clubs (P3) : 0,25 €/km correspondant à l'amortissement du véhicule <p>Pour le coût du carburant, il est demandé à l'utilisateur de rendre le véhicule avec le plein. Dans le cas contraire, le service Logistique du comité fera le plein, à la restitution du véhicule. Le coût réel du plein, majoré d'un coefficient 1,5, sera ajouté à la facture initiale du prix du kilomètre parcouru hors carburant.</p> <p>Pour la construction budgétaire, un prix standard total du kilomètre de 0,40 € (0,25 + 0,15) sera pris en compte pour la valorisation de chaque action.</p> <p>Décision ► Le BEx valide les montants d'indemnité kilométrique pour chaque catégorie et le forfait budgétaire à 0,40 €.</p>		LLB	LLB	13/10/22
<p>Présentation des documents de construction budgétaire</p> <p>Une nouvelle matrice d'établissement du budget 2023 est proposée, plus complète, avec une meilleure visibilité du fonctionnement et du coût global de la commission.</p> <p>La matrice se décompose en quatre sections :</p>		LLB	LLB	13/10/22

<p>1. Actions et projets</p> <p>2. Fonctionnement, limité à « réunions » et « fonctionnement » avec la possibilité de valoriser un temps de bénévoles</p> <p>3. Salaires, dont la saisie sera effectuée par le trésorier sur la base d'une clé de répartition</p> <p>4. Investissements avec la notion de calcul d'amortissement (en-cours et nouveau).</p> <p>La mise en forme du tableau, au format excel, doit permettre une saisie plus intuitive, en bloquant les cellules qui ne sont pas à remplir par le responsable de budget. Les champs à remplir sont en texte bleu sur fond jaune. Ils passent en texte noir sur fond blanc quand ils sont saisis.</p> <p>Décision ► Le BEx valide la matrice qui sera présentée à la réunion de cadrage du budget</p>		
<p>Agenda de l'établissement du budget 2023</p> <p>Le trésorier présente l'agenda prévisionnel suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 13/10/2022 : présentation au BEx de la nouvelle matrice et du calendrier budgétaire • 08/11/2022 : réunion de cadrage, en distanciel, avec les responsables de budget • 05/12/2022 : retour des projets par chaque responsable de budget • 20 ou 21/12/2022 : réunion de restitution, en distanciel, avec les responsables de budgets et premier projet de consolidation (alternative en présentiel le 07/01/2023) • S5/2023 : arbitrage avec la commission des finances • 02/2023 : présentation du budget au BEx et conseil d'administration • 03/2023 : validation du budget à l'assemblée générale ordinaire <p>Décision ► Le BEx valide l'agenda de l'établissement du budget 2023</p>	LLB LLB	13/10/22
<p>Classes vertes de Vaires-sur-Marne</p> <p>Dans le cadre de relations qu'elle a avec la ville de Vaires-sur-Marne, la FFCK a proposé en 2021 une prestation d'activités « classes vertes » sur 4 jours pour deux classes primaires, avec un contenu pédagogique de qualité. Fort de ce succès, la ville de Vaires a souhaité renouveler l'expérience en juin 2022, avec la participation de 4 classes, sur deux semaines. La FFCK s'est alors rapprochée du Comité pour lui confier la réalisation de la prestation, tout en conservant la relation avec la Ville et la facturation de la prestation. Le Comité a accepté la proposition avec un principe de partage de la marge nette dégagée.</p> <p>À la suite de la réunion de bilan du 6 septembre dernier, le Comité a rappelé que ni lui ni la FFCK, n'avait vocation à réaliser en direct des prestations de services auprès d'écoles primaires, si une structure locale était en capacité de l'assumer. Comme évoqué avec la FFCK, le Comité a rencontré le président du club local, Torcy Canoë Kayak pour l'informer du sujet et envisager un fonctionnement en synergie. Il a été convenu que le club pouvait réaliser l'ensemble des prestations. Le Comité assurerait la coordination et porterait l'ensemble de l'offre, du fait que l'organisation d'activités sur l'Île de loisirs nécessite un référencement en tant qu'occupant.</p> <p>Organe déconcentré légitime ayant déjà tissé des liens avec la Ville, le Comité a proposé à la FFCK de reprendre la relation client en direct. La FFCK pourra alors se concentrer sur ses missions fédérales. Même si le transfert pourrait se faire à titre gracieux, en contrepartie de l'apport d'affaire, le Comité propose de rémunérer la FFCK sur un pourcentage du chiffre d'affaires, uniquement la première année.</p> <p>Décision ► Le BEx acte la proposition faite à la FFCK de reprendre la relation commerciale avec la Ville de Vaires-sur-Marne, et de rémunérer la FFCK sur la base de 10% du chiffre d'affaires, uniquement la première année.</p>	Epo EPo/EBr	13/10/22
Activités		
<p>Compte rendu de la commission Course en ligne du 13 septembre 2022</p> <p>Le compte rendu n'appelle aucune remarque.</p> <p>Décision ► Le BEx valide le compte rendu</p>	FDu FDU/CMo	13/10/22
<p>Compte rendu de la commission Descente du 21 septembre 2022</p> <p>La commission Descente a planifié, pour l'équipe Minimes, un stage du 25 au 30 octobre 2022, en préparation de la finale de la coupe de France, qui aura lieu à Tours du 29 octobre au 1^{er} novembre 2022. Deux équipes franciliennes devaient y participer. Néanmoins, le BEx a appris en séance que la FFCK avait informé le Comité de l'annulation de la compétition. Il conviendra d'informer la commission régionale pour décision de la suite à donner.</p> <p>Décision ► Le BEx valide le compte rendu en informant la commission de l'annulation de la compétition</p>	FDu FDU/EBr	13/10/22
<p>Prérogatives de la commission Formation</p> <p>La commission Formation francilienne est reconnue par la FFCK comme Commission régionale d'enseignement et de formation (CREF). En conformité avec le règlement intérieur de la FFCK, elle définit, organise et certifie les formations. Elle veille également à ce que les responsables pédagogiques soient habilités par la FFCK. Une commission d'activité ne peut donc se substituer à un CREF. Le Comité engage les commissions d'activités qui souhaitent organiser des cycles de formation à se rapprocher de la commission Formation pour leur mise en place.</p> <p>Décision ► Le BEx acte le rappel des prérogatives de la commission Formation en matière de formations certifiantes.</p>	GLP GLP/CMo	13/10/22

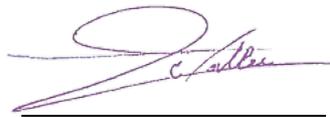
<p>Organisation de la commission Eau vive</p> <p>La commission Eau vive est active depuis un an, sous la responsabilité de Joël Dugay que les élus du Comité remercient pour son investissement et le lancement de l'activité. Le faible taux d'inscriptions regroupement d'été dans les Hautes-Alpes n'a pas permis sa tenue. À ce titre, des dirigeants franciliens se sont interrogés sur la pertinence d'une telle action au regard de leurs propres actions, ainsi que du fonctionnement de la commission. Eric Poulhe rappelle le souhait qu'il avait émis il y a un an de constituer un « noyau » composé d'experts en eau vive, apportant soutien et expertise à Joël, et partageant les orientations du programme de développement de l'activité en eau vive.</p> <p>Gauthier Vanden Abeele a pu identifier une liste de personnes ayant donné leur accord pour rejoindre la commission aux côtés de Joël. Il convient désormais d'organiser, avant novembre et la préparation du budget, une réunion de bureau constitutive, avec l'ordre du jour suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • constitution du bureau, • attentes et motivation des intéressés, • validation des orientations du périmètre d'actions, • programme 2023. <p>Par la suite, comme envisagé par Joël, une réunion d'information générale pourra se tenir le 8 décembre 2022, en visioconférence, afin de présenter à l'ensemble de la communauté francilienne, le programmes d'actions 2023 construit collégalement par les membres de la commission.</p> <p>Décision ► Le BEx valide la démarche proposée avec l'organisation d'une réunion de commission constitutive</p>	Epo EPo/GVA	31/10/22
--	-------------	----------

La séance s'est terminée à 00h00

PROCHAIN BUREAU : 10 NOVEMBRE 2022

ANNEXES :

- Compte rendu de la commission Course en ligne du 13 septembre 2022
- Compte rendu de la commission Descente du 21 septembre 2022
- Calendrier 2023



Georges Le Pallec,
Secrétaire Général



Eric Poulhe,
Président